



Direction

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ACHAT  
DU GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS  
POUR STIMULER L'UTILISATION DE BOIS PROVENANT  
DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT

**Comité d'experts**

Le comité d'experts est constitué de représentants des organisations suivantes :

- FSC Luxembourg
- PEFC Luxembourg
- Administration de la nature et des forêts
- Administration des Bâtiments publics
- Bureau d'études

Le rôle du comité d'expert est le suivant :

- Communication externe : réponse à des demandes d'informations pertinentes.
- Analyse de mise en œuvre de la politique d'achat publique
- Analyse des preuves de la catégorie B
- Analyse et validation de l'évaluation du «Central Point of Expertise on Timber » (CPET)